

Sous la présidence de Michèle CHIPAUX, Maire :

Etaient présents : Mesdames Elisabeth FAIVRE SONTOT, Maryline PETROFF,
Messieurs Stéphane CORBERAND, Pascal LAROCHE, Vincent MOUREY, Olivier PINOT,
Stéphane BOUDINOT, Mathieu LAROCHE, et Klaus WESTPHAL

Absente excusée : Mme Nathalie DIRAND qui a donné procuration à M. Stéphane CORBERAND

Est élu Secrétaire de séance : M. CORBERAND Stéphane

Ordre du jour :

1. **Compte de gestion 2023 Budget Commune et Budget Eau**
2. **Compte administratif 2023 Budget Commune et Budget Eau**
3. **Affectation du résultat Budget Commune et Budget Eau**
4. **Vote des taux des impôts locaux 2024**
5. **Budget primitif 2024 Budget Commune et Budget Eau**
6. **Fongibilité des crédits pour la nomenclature M57**
7. **Personnel Communal :**
 - **Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**
 - **Augmentation des heures de l'agent administratif**
8. **Questions diverses**

Depuis le dernier Conseil de tristes évènements sont survenus, notamment les décès de Dominique MOUREY, Colette BERTRAND et Michael CARAVATI : une pensée particulière est adressée pour ces personnes.

1. **Compte de gestion 2023 Budget Commune et Budget Eau**
2. **Compte administratif 2023 Budget Commune et Budget Eau**

Distribution des documents budgétaires, comptes administratifs commune, eau, 2023 et budget commune et eau 2024, accompagnés des notes synthétiques, ainsi qu'un document relatant les évènements de l'année 2023.

Les comptes de gestion étant concordants avec les chiffres du compte administratif il est approuvé à l'unanimité des présents.

Il est fait lecture :

- Du compte administratif 2023 Commune par chapitres et de la note synthétique afférente
- Du compte administratif du service de l'eau 2023 par chapitres et de sa note synthétique

Mise aux voix : validé à l'unanimité

- Du Budget primitif 2024 de la Commune par chapitres et de sa note synthétique
- Du Budget primitif 2024 du service de l'Eau par chapitres et sa note synthétique

Mise aux voix : validé à l'unanimité

3. Affectation du résultat Budget Commune et Budget Eau

Madame le Maire donne les résultats financiers apparaissant à la clôture de l'exercice qui est affecté de la façon suivante sur le budget 2024 :

BUDGET PRINCIPAL :

- le surplus est affecté en recettes de fonctionnement soit 71 981.43 € au R002 « excédent de fonctionnement reporté ».
- couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte R 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 16 406.52 €

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU :

- le surplus est affecté en recettes de fonctionnement soit 41 480.34 € au R002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Voté à l'unanimité des présents.

4. Vote des taux des impôts locaux 2024

Vote des taux proposition de les maintenir à l'identique de 2023 car augmentation de la base taxable par les services fiscaux soit + 2.35 % sur la TFB et + 3.09 % sur la TFNB (afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales).

- ✓ Foncier bâti : 31.98 %
- ✓ Foncier non bâti : 28.47 %
- ✓ Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 13 %

Mise aux voix : validé à l'unanimité

5. Budget primitif 2024 Budget Commune et Budget Eau

Madame le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2024 :

- BUDGET PRINCIPAL

Lecture du Budget primitif 2024 de la Commune par chapitres et de sa note synthétique qui se résume à :

	Fonctionnement :	Investissement :
Dépenses :	205 700,00 €	98 000,00 €
Recettes :	205 700,00 €	98 000,00 €

Mise aux voix : validé à l'unanimité

➤ BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

Lecture du Budget primitif 2024 du service annexe de l'Eau par chapitres et sa note synthétique qui se résume à :

	Fonctionnement :	Investissement :
Dépenses :	64 200,00 €	84 700,00 €
Recettes :	64 200,00 €	84 700,00 €

Mise aux voix : validé à l'unanimité

6. Fongibilité des crédits pour la nomenclature M57

Fongibilité des crédits : cette décision permet d'éviter des réunions de conseils pour les décisions modificatives mineures d'un chapitre à un autre.

Mise aux voix : validé à l'unanimité

7. Personnel Communal :

○ **Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat versée au personnel communal, qui avait été soumise et validée lors du dernier conseil mais qui ne pouvait pas faire l'objet d'une délibération tant que le Centre de Gestion n'avait pas validé notre demande.

Mise aux voix : validé à l'unanimité

○ **Augmentation des heures de l'agent administratif**

Augmentation des heures de travail de l'agent administratif Marie-Christine REINERS qui passent de 12 h à 16 h semaine à l'identique des agents qui occupaient ce poste précédemment.

Mise aux voix : validé à l'unanimité

8. Divers :

Scrutin du 09 juin 2024 :

Proposition et remise du planning de permanence pour les élections Européennes du 9 juin 2024. Le bureau est ouvert de 8 h à 18 h, sachant qu'un élu sera absent : après un tour de table, la proposition du tableau des permanences a été arrêtée.

Procédure en cours au Tribunal Administratif :

Une réponse de notre avocat à la partie adverse nous a été proposée ; celle-ci paraissait succincte et nous pensions ajouter des compléments, mais après avoir pris attache auprès du cabinet d'avocat il s'avère que les procédures au Tribunal Administratif sont différentes qu'en pénal et que la position doit être une réponse défensive et non offensive. Le mémoire de réplique a été validé en l'état.